



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question écrite n° 76861

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le déplacement du Président de la République à Artemare (Ain) le 10 septembre 2009. Il souhaiterait qu'il lui apporte les informations suivantes : effectifs mobilisés pour assurer la sécurité du déplacement en distinguant compagnies républicaines de sécurité et escadrons de gendarmerie mobile ; montant et nature des dépenses effectuées à cette occasion sur le budget de son département ministériel ; imputation budgétaire de ces dépenses (mission, programme et action).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76861

Rubrique : État

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4415

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)